



Le Ministre

N° 537 /CAB/MIN/ECN-T/33/JEB/2010

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat
(Avec l'expression de mes hommages les plus déférents)
- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'expression de ma haute considération)
(TOUS) à KINSHASA / GOMBE
- Monsieur le Gouverneur de la Province du Katanga à LUBUMBASHI
- Monsieur le Directeur Général de l'ICCN
- Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Conservation de la Nature (TOUS) à KINSHASA / GOMBE

A Madame Lydia Forrest
Présidente du Conseil d'Administration des Amis du Zoo de Lubumbashi « AZLU »
à LUBUMBASHI

Concerne : Gestion jardin zoologique de Lubumbashi.

Madame,

Suite à la gestion calamiteuse du Jardin zoologique de Lubumbashi, laquelle met en péril les espèces fauniques qui y sont établies et au constat fait à ce sujet par Monsieur le Gouverneur du Katanga, le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, à titre conservatoire et en attendant la signature du contrat dont question au paragraphe 5 ci-dessous, décide à dater de la présente de confier la gestion du jardin zoologique de Lubumbashi à l'association « Amis du Jardin Zoologique de Lubumbashi » (AZLU) dont vous présidez le conseil d'administration.

La structure nationale responsable des jardins zoologiques et botaniques de la République Démocratique du Congo s'assurera du respect des normes à l'instar de ce qui se fait dans les parcs nationaux.

Les recettes générées seront gérées par AZLU au bénéfice des pensionnaires et du fonctionnement du jardin.

-/-

Avenue Papa Ileo (Ex – des Cliniques) n° 15 Kinshasa / Gombe
B.P. 12.348 KIN 1 E-mail : cabminecn-t@hotmail.fr
www.mecnt.cd

2

L'AZLU rendra compte de l'utilisation de ces recettes qui devront également servir à l'encouragement des agents œuvrant effectivement dans le jardin.

Toutes ces dispositions seront précisées dans un contrat de partenariat entre l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature « ICCN » et les Amis du Zoo de Lubumbashi « AZLU » dont la signature doit intervenir dans un proche avenir.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

José E.B.ENDUNDO